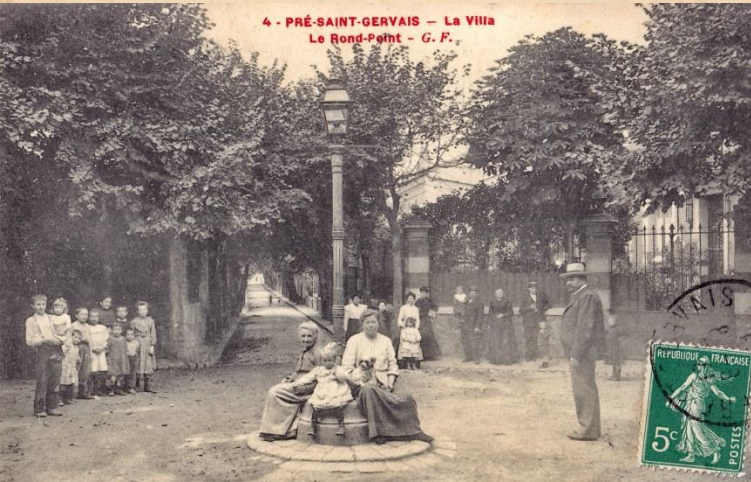




Assemblée Générale

Mardi 14 juin 2016



Ordre du jour



1. Rapport d'activité.
2. Comptes financiers.
3. Projet d'enfouissement des réseaux.
4. Renouvellement du Syndicat.
5. Points divers.

Rapport d'activité



- Projet d'enfouissement des réseaux.
- Eclairage public.
- Conseil Participatif des Gervaisiens.
- Points divers.

Project d'enfouissement des réseaux



- Réflexion conduite depuis Sept. 2015.
- Trois axes de travail.
 - Définition du chantier et chiffrage.
 - Recherche de subvention.
 - Recherche de financement par emprunt.

Project d'enfouissement des réseaux



- Définition du chantier et chiffrage.
 - Réunion d'information en janvier.
 - Chiffrage détaillé du coût du projet.
- Recherche de subvention
 - Demandes déposées auprès des organismes susceptibles de nous aider. (Ville, Département, Communauté, ...)
 - Réponses négatives compte tenu de l'évolution de la législation du financement par les collectivités locales.
 - Soutien de la Ville du Pré:
 - Ingénierie du projet.
 - Portage du contrat avec le Sipperec.
 - Caution de la Ville pour notre emprunt bancaire.
- Recherche de financement par emprunt.
 - De nombreuses banques sollicitées.
 - Situation actuelle : Pas d'engagement clair d'un établissement financier pour nous soutenir. Nous continuons nos efforts.
 - Points problématiques:
 - Statut spécifique de l'ASA ne correspondant pas aux procédures des banques.
 - Pas de bénéfices pour la Banque à accorder le prêt.
 - Durée de l'emprunt trop longue (> 15 ans).

Eclairage public



- Commande passée pour le remplacement des lampadaires de l'avenue des Sycomores.
 - Comme défini lors de l'AG 2015.
- Pose non encore effectuée.
 - Problème important chez le fournisseur.
- Pas de possibilité de faire une évaluation du pilote décidé l'an dernier.

Conseil Participatif des Gervaisiens



- Instance participative qui a vocation à intégrer la parole des habitants aux politiques publiques qui touchent à leur cadre de vie.
 - Sujets couverts : Urbanisme, Aménagement du territoire, Voirie, Espaces verts, Tranquillité publique, Commerce de proximité et Citoyenneté.
- Nouvelle instance mise en œuvre au printemps 2016 par la municipalité.
- Appel à candidature lancé par la Mairie en Avril.
- L'ASA a postulé et a été sélectionnée par tirage au sort.
 - Notre délégué titulaire: Yves Euvremer
- Situation à date: une première réunion d'installation du Conseil Participatif en Mai.

Points divers



- Règles de vie:
 - Stationnement interdit sur l'ensemble de la Villa sauf sur les emplacements spécifiquement délimités.
 - Dépose des conteneurs à ordures ménagères sur la voie publique.
 - A sortir après 20h et à rentrer au plus tôt.
 - Encombrants: uniquement le jeudi matin.
 - Déchets végétaux: A NE PAS déposer en vrac sur les trottoirs mais en sacs fermés et en aucun cas les jours où il n'y a pas de collecte.
 - Affichage sauvage toujours interdit.
 - Pour diffuser l'information:
 - Site internet www.villadupre.fr
 - Liste de diffusion par mail.
 - Panneau d'affichage situé à l'entrée de la Villa.
- Fleurissement du pied des arbres.
- Fête des voisins.

Merci !

Composition du Syndicat



- Renouvellement du syndicat pour la période 2016-2019.
- Merci à Gérard-Henri DURAND et à Sébastien FAUGERON pour leur participation active lors de ces trois dernières années.



409. - LE PRÉ St-GERVAIS. - Allée des Marronniers
Villa du Pré. - G. I.

Ordre du jour



1. Rapport d'activité.
2. **Comptes financiers.**
3. Projet d'enfouissement des réseaux.
4. Renouvellement du Syndicat.
5. Points divers.

Comptes financiers



I - Dépenses

Nature des dépenses	BP 2015	CA 2015	BP 2016	Observations
1641 - Emprunts	21 983,75	21 983,75	0,00	Remboursement de l'emprunt
2135 - Installations générales, agencements,	43 000,00	37 626,99	46 286,31	2015 : Travaux avenue des marronniers, Trottoirs, Escalier des Marronniers 2016 : Travaux d'enfouissement
6064 - Fournitures administratives	300,00	85,62	300,00	Fournitures de bureau
61523 - Voies et réseaux	38 661,15	15 684,00	20 000,00	Entretien de la voirie : provision
616 - Primes d'assurance	1 000,00	209,52	1 000,00	Assurance annuelle
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	300,00	48,29	300,00	Frais d'affranchissement
621 - Personnel extérieur au service	2 200,00	2 200,00	2 200,00	Aide budgétaire, comptable et administrative
6450 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	700,00	170,72	700,00	Charges afférentes à l'aide budgétaire
6541 - Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00	3 000,00	Créances irrécouvrables sur taxes syndicales années précédentes : provision
658 - Charges diverses de la gestion courante	700,00	411,65	700,00	Contribution de fonctionnement pour le trésor public
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	1 360,76	1 360,76	0,00	Charges financières
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	1 201,85	3 000,00	Permet d'annuler des titres non recouvrés sur les années passées : provision
Total général	116 205,66	80 983,15	77 486,31	

II- Recettes

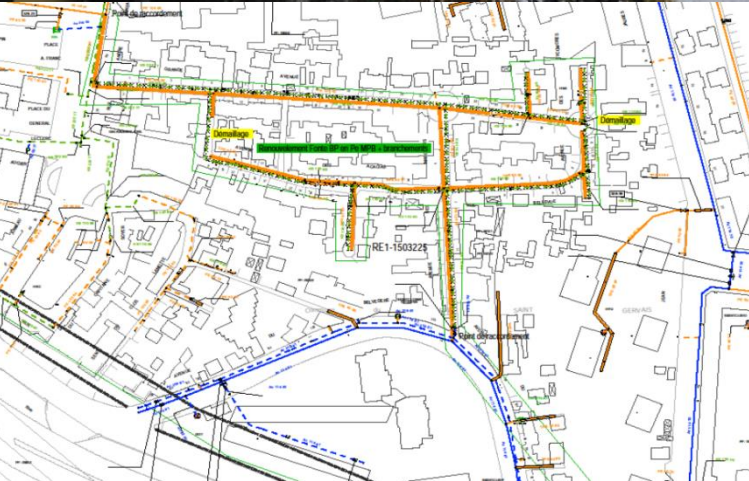
Nature des recettes	BP 2015	CA 2015	BP 2016	Observations
Total des résultats reporté	63 391,69	63 391,69	35 980,31	Affectation des résultats de 2015
7718 - Cession de terrain et recettes exceptionnelles	12 000,00	12 356,24	0,00	Cession de terrain
70685 - Redevances syndicales	40 813,97	41 215,53	41 506,00	Taxe syndicale 2016, augmentation de 2% Taux de la cotisation : 19,30% / prix par mètre carré : 0,54 €/m2
Total des recettes (y compris résultats reportés)	116 205,66	116 963,46	77 486,31	

Résultats 2015	35 980,31
----------------	-----------

Ordre du jour



1. Rapport d'activité.
2. Comptes financiers.
3. **Projet d'enfouissement des réseaux.**
4. Renouvellement du Syndicat.
5. Points divers.

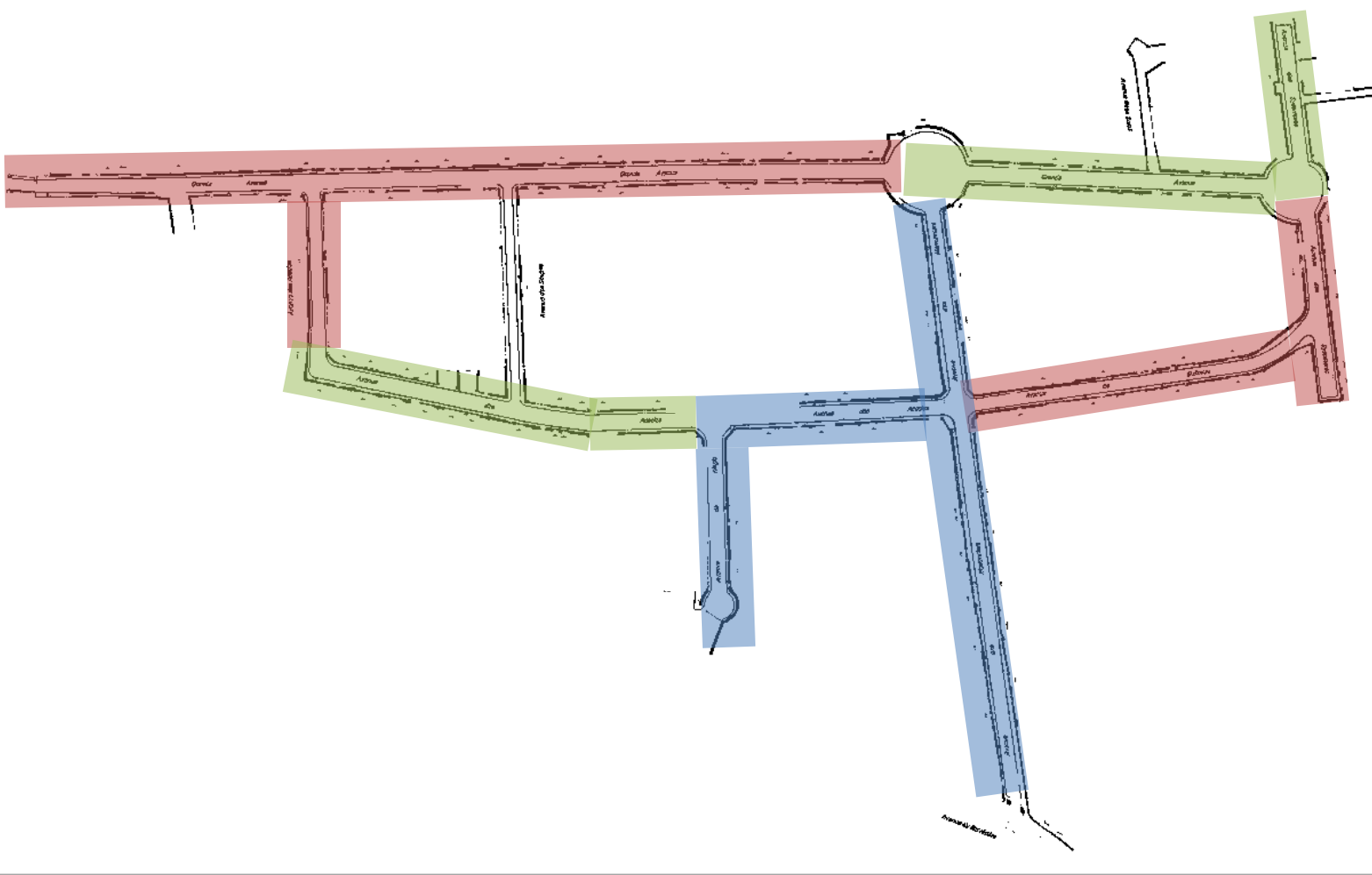





Inventaire des réseaux



- Réseaux existants
 - Réseaux totalement enterrés
 - Eau potable
 - Assainissement
 - Gaz de ville
 - Eclairage public
 - Réseaux partiellement enterrés
 - Electricité
 - Téléphone
- Réseau en projet
 - Fibre optique

Situation actuelle



	Réseaux électrique et téléphonique enterrés
	Réseau électrique enterré – Réseau téléphonique aérien
	Réseaux électrique et téléphonique aériens

Liste des projets



1. Pose de la fibre optique
2. Remplacement du réseau de gaz de ville
3. Enfouissement des réseaux électrique et téléphonique

Pose de la fibre optique



- Un seul opérateur (**Orange**) intéressé à la pose du réseau horizontal de fibre optique dans la Villa du Pré.
- Condition de mise en œuvre:
 - Pose effectuée gratuitement par Orange en utilisant les infrastructures existantes.
 - Fibre installée en souterrain dans les zones où le téléphone est déjà enterré.
 - Fibre installée en aérien dans les autres zones.
 - Travaux d'infrastructure éventuels à la charge de l'ASA.
 - Pose effectuée à partir du porche.
- Statut du chantier:
 - Armoires installées rue André Joineau.
 - Pose du réseau horizontal **gelée**.
 - **Etudes de charge sur les poteaux situés Grande Avenue négatives.**

Réseau Gaz de Ville



- GrDF indique vouloir remplacer l'intégralité du réseau Gaz de Ville de la Villa.
 - Réseau actuel obsolète: nombreuses fuites dans la Villa ces dernières années.
 - Passage d'un réseau basse-pression à un réseau moyenne-pression.
 - Les raccordements des particuliers ne sont pas impactés.
- Condition de mise en œuvre:
 - Tous les frais relatifs au chantier pris en charge par GrDF.
 - Pose effectuée à partir de l'Avenue du Belvédère.
 - 5 à 7 mois de travaux.

Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques



- Continuation du chantier mené il y a plusieurs années et ayant mené à l'enfouissement partiel dans une partie de la Villa.
- Situation actuelle ne respectant pas les normes.
 - Branchement électrique de propriétés avec câble passant par une autre propriété.
- Mise en œuvre:
 - Chantier piloté par le SIPPAREC
 - *Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication.*
 - Pose effectuée à partir du porche.
 - 5 à 7 mois de travaux.
- Conditions financières
 - Enfouissement du réseau électrique pris en charge par le SIPPAREC, y compris le raccordement des pavillons et immeubles.
 - Enfouissement du réseau téléphonique à la charge de l'ASA.
 - Coût marginal si enfouissement simultané du réseau électrique.

Principales étapes avant travaux



- Définition du périmètre du chantier
- Définition du calendrier prévisionnel
- Chiffrage détaillé des coûts du projet
- Approbation du projet par l'Assemblée Générale
- Vote du conseil municipal: caution, convention
- Obtention d'un emprunt
- Signature des conventions
- Planification détaillée des travaux

Chiffrage du projet Sipperec



VILLA DU PRE SAINT GERVAIS				
Type de réseau	PRC (Electricité)	Réseaux de Téléphonie (Cuivre + Fibre)	Réfection sur largeur de tranchée	Global rue
<i>Linéaire Voirie</i>	570 ML			
<i>Linéaire de réseaux existants</i>	320			
<i>Linéaires réseaux créé</i>	405	1255		
<i>Nbre de Branchements</i>	57	95		
Etudes € HT	19 812 €	26 280 €	6 913 €	53 005 €
Travaux € HT	198 115 €	262 775 €	62 843 €	523 733 €
Total € HT	217 927 €	289 055 €	69 755 €	576 737 €
TVA (sur études et travaux)	43 585 €	57 811 €	13 951 €	115 347 €
Total études et travaux € TTC	261 512 €	346 866 €	83 706 €	692 085 €
Indemnisation du maître d'ouvrage (5% du montant HT des travaux)	0 €	13 139 €	3 142 €	16 281 €
Total général € TTC	261 512 €	360 005 €	86 848 €	708 365 €
Financement SIPPAREC	261 512 €	0 €	0 €	261 512 €
Total à la charge de l'ASA	0 €	360 005 €	86 848 €	446 853 €

	Grande Avenue	Av. Sycomores + Bellevue	Av. des Marronniers	Av. des Acacias + Aigle	Total
Coût Total	349 354 €	190 300 €	95 890 €	72 821 €	708 365 €
Financement Sipperec	169 987 €	91 525 €	0 €	0 €	261 512 €
Coût ASA	179 367 €	98 774 €	95 890 €	72 821 €	446 853 €

Premiers éléments financiers



Coût total du projet :	≈ 450 000 EUR
Fond propre de l'ASA :	≈ 50 000 EUR
Besoin de financement :	≈ 400 000 EUR

- Capacités financières de l'ASA.
 - Fin du remboursement de l'emprunt relatif à l'assainissement en 2015.
 - Remboursement annuel de l'emprunt échu: 23 345 EUR / an.
- Nécessité de contracter un prêt bancaire d'une durée comprise entre 18 et 20 ans en fonction des conditions obtenues par les banques:
 - Taux du prêt principal (simulation ci-dessous)
 - Assurance requise ou non, sachant que la Ville du Pré se portera garant du prêt.

	Hypothèse basse: 1,8 %	Hypothèse moyenne: 2,0 %	Hypothèse haute: 2,2 %
15 ans	30 450 €	30 900 €	31 350 €
18 ans	26 050 €	26 500 €	26 700 €
19 ans	24 850 €	25 350 €	25 800 €
20 ans	23 850 €	24 300 €	24 750 €

Séquencement des travaux



- Contraintes:
 - Impossibilité de réaliser en parallèle le remplacement du réseau Gaz et l'enfouissement (trop complexe techniquement).
 - Chantier Gaz de Ville effectué à partir de l'avenue du Belvédère alors que l'enfouissement des réseaux et la pose de la fibre optique démarrent de la rue André Joineau.
 - Compte tenu de l'état du réseau et des nombreuses fuites se produisant, GrDF souhaite démarrer le chantier Gaz de Ville rapidement.
 - Chantier d'enfouissement nécessitant l'approbation de l'Assemblée Générale de l'ASA, un vote du conseil municipal, l'obtention d'un prêt et la signature de conventions diverses.
 - Contrainte inexistante pour le chantier Gaz de Ville car l'intégralité des coûts sont supportés par GrDF.
- Mise en place en trois chantiers successifs:
 1. Remplacement du réseau Gaz de Ville.
 2. Enfouissement des réseaux + déploiement fibre optique.
 3. Réfection des chaussées.
 - *Nota: GrDF posera, à la fin de son chantier, un revêtement temporaire sur les zones qu'ils auront creusées afin d'avoir des rues propres.*

Calendrier prévisionnel



- Chantier Gaz de Ville
 - Sept. 2016 à Mars 2017 (\approx 7 mois de travaux).
- Enfouissement des réseaux
 - Avril à Oct. 2017 (\approx 7 mois de travaux).
- Réfection des chaussées.
 - Nov. / Déc. 2017.

+ 1 an de travaux dans la Villa avec des impacts importants sur les riverains.

- *notamment lors des phases relatives au début de la Grande Avenue (entre le Porche et l'Avenue des Acacias).*

Résolutions soumises au vote



1. Autorisez vous le syndicat à entreprendre les travaux d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique pour un montant maximum de 450 000 EUR ?
2. Pour financer ces travaux, autorisez vous le syndicat à contracter un emprunt d'un montant maximum de 400 000 EUR ?



Ordre du jour



1. Rapport d'activité.
2. Comptes financiers.
3. Projet d'enfouissement des réseaux.
- 4. Renouvellement du Syndicat.**
5. Points divers.

Candidatures



- 8 postes à pouvoir
- 6 membres du Syndicat sortant se représentent:
 - Françoise Albéric
 - Yves Euvremer
 - Alexandre Fouché
 - Claude Gerbet
 - Claire Gillibert
 - Eric Grandclaude
- 2 nouvelles candidatures:
 - Eva Frances
 - Judith Kraft

Ordre du jour



1. Rapport d'activité.
2. Comptes financiers.
3. Projet d'enfouissement des réseaux.
4. Renouvellement du Syndicat.
5. **Points divers.**



villa du pré